

Conditions d'utilisation de logiciel

Edition 2023

1. Domaines d'application

Les présentes conditions d'utilisation complètent les conditions générales et règlent la relation entre UDITIS et le client, à moins qu'elles ne soient modifiées ou complétées par un accord écrit. Elles s'appliquent à la location de logiciel et son exploitation en mode SaaS.

2. Utilisation du logiciel

UDITIS concède au client un droit d'utilisation non transférable et non exclusif, qui n'inclut ni les codes sources ni la documentation technique. UDITIS ne fournira les codes d'accès que sur réception du montant dû.

UDITIS s'engage à effectuer les travaux de maintenance du logiciel concédé en dehors des plages de travail usuel dans la mesure du possible (soit du lundi au vendredi de 8h à 18h), sauf cas d'urgence. UDITIS est habilité à interrompre l'activité du serveur également en cas de perturbations.

Toute adaptation du logiciel (amélioration d'automatisation, ajout de fonctions supplémentaires) doit faire l'objet d'un accord séparé.

Le client doit s'assurer d'utiliser le logiciel de manière conforme aux lois et au contrat. Les devoirs d'assistance éventuels (comme l'observation des

réglementations techniques p.ex.) sont définis dans le contrat et/ou ses avenants éventuels.

Afin d'assurer le bon fonctionnement, l'entretien et la compatibilité du logiciel concédé, le client doit s'assurer de remplir les conditions d'installation technique nécessaires, les mesures de sécurité et d'effectuer les mises à jour en fonction des recommandations d'UDITIS.

Le client doit procéder à une vérification du logiciel concédé dans un délai de quatre semaines à partir de la réception du produit ou code d'accès du logiciel. Cette vérification doit également être faite pour chaque nouvelle version du logiciel dans un même délai à partir de sa mise en route par UDITIS. Toute erreur constatée est à signaler immédiatement par écrit et suffisamment détaillée pour permettre à UDITIS de comprendre et reproduire l'erreur. Les erreurs signalées qui ont pu être reproduites et vérifiées par UDITIS durant la période de vérification doivent être corrigées dans un délai raisonnable. Lorsqu'une erreur ne peut être reproduite et vérifiée par UDITIS, cette erreur est réputée n'avoir pas été constatée. Sans constatation particulière du client dans le délai convenu, le logiciel est considéré comme étant conforme aux exigences du client.

3. Conditions de paiement

Sauf convention contraire, les prix s'entendent en francs suisses hors TVA.

La facture doit être payée dans le délai indiqué sur chaque facture. Passé ce délai et en l'absence d'objections formulées par écrit, la facture est considérée comme acceptée par le client.

Dans le cas où le client n'a ni payé la facture ni soumis par écrit ses objections motivées dans le délai prescrit, UDITIS peut suspendre l'accès au logiciel. La facture reste due même en cas d'interruption provoquée par UDITIS. Si le client ne paie toujours pas la facture dans les trente jours après interruption de l'accès au logiciel, UDITIS peut résilier le contrat sans préavis et sans compensation.

Adaptation

UDITIS est en droit d'adapter le montant des droits d'utilisation de la licence en respectant un préavis de quatre mois. En cas d'augmentation du prix, le client a la possibilité de résilier le contrat dans les trente jours qui suivent la notification de changement des conditions.

4. Absence de responsabilité de UDITIS

Compte tenu de la complexité des logiciels, UDITIS ne peut garantir l'absence d'erreur dans le logiciel ou que le serveur puisse être utilisé sans interruption. UDITIS n'est pas non plus en mesure d'exclure la survenance d'autres défaillances avec la correction d'une erreur du logiciel.

5. Propriété intellectuelle

Sous réserve de dispositions spéciales prévues dans le contrat, aucun droit de propriété intellectuelle, de quelle que nature que ce soit (tels que droits d'auteur, droits conceptuels, etc.) ne sont transférés aux clients par UDITIS. En cas de cessation d'activité, UDITIS s'engage à remettre au client la dernière version des programmes « sources » en sa possession et la documentation relative.